

LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE : MISSION ET OBJECTIFS

Présentation

«Que le ministère de l'Éducation énonce une politique relative au développement de la bibliothèque scolaire».
Rapport Bouchard, p. 122

La parution du Rapport du comité d'étude relatif au développement des bibliothèques scolaires (appelé depuis le Rapport Bouchard) date déjà de plus de deux ans.

Nous constatons avec plaisir que ce rapport a eu des effets bénéfiques dans le milieu; il faut par contre noter que le ministère de l'Éducation tarde à appliquer les recommandations de ce rapport et qu'il n'a pas encore exprimé sa volonté politique en matière de bibliothèque scolaire.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, aucun document officiel du ministère de l'Éducation ne précise la mission et les objectifs de la bibliothèque scolaire. On trouve ici et là dans différents documents (voir par exemple Les ressources documentaires, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1987) des éléments du rôle d'une bibliothèque scolaire.

Comme nous croyons qu'il est urgent que les autorités prennent position sur la place de la bibliothèque dans l'école primaire et secondaire, l'Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS) a formé un groupe de travail sur les orientations de la bibliothèque. Nous vous en présentons aujourd'hui un premier document de réflexion.

Soumis aux membres de l'Association mais aussi présenté au grand public, ce document de réflexion devrait permettre aux autorités de s'interroger sur l'importance de la bibliothèque dans la formation des élèves. On le dit et on le répète, l'école doit être un lieu de formation fondamentale et de culture. Dans ce domaine, la bibliothèque scolaire peut être le point de convergence de tous les apprentissages et habiletés qui servent toute la vie.

Le silence a vraiment trop duré sur l'apport pédagogique et culturel de la bibliothèque scolaire, il est temps d'en préciser les orientations, d'en fixer les balises et d'en établir les normes afin qu'elle réponde à une mission précise et à des objectifs réalistes.

Jean-Yves Théberge
Président de l'APSDS

Table des Matières

Introduction

La mission de la bibliothèque scolaire :

- être un environnement éducatif et culturel qui favorise le développement de la personne
- offrir des ressources documentaires qui contribuent aux apprentissages et à l'enseignement selon l'ordre d'enseignement concerné

Buts et objectifs généraux de la bibliothèque scolaire :

1. Participer au développement global et à la formation fondamentale de l'élève

- 1.1 Exploiter les ressources documentaires pour le développement global de l'élève
- 1.2 Utiliser les ressources documentaires dans la formation fondamentale de l'élève
- 1.3 Utiliser les ressources documentaires pour intégrer les connaissances de l'élève
- Actions et ressources nécessaires à la réalisation des objectifs

2. Être un lien culturel et éducatif face au patrimoine d'ici et d'ailleurs, d'hier, d'aujourd'hui et de demain

- 2.1 Découvrir les réalités du monde actuel
- 2.2 S'ouvrir à son milieu en utilisant la bibliothèque scolaire et municipale
- 2.3 Développer le goût et l'habitude de lire
- 2.4 Découvrir et connaître son patrimoine culturel
- 2.5 Développer sa culture générale
- 2.6 Utiliser la bibliothèque et ses ressources pour des activités de loisirs et de détente
- Actions et ressources nécessaires à la réalisation des objectifs

3. Être une ressource pour l'enseignement en relation avec les programmes d'études

- 3.1 Utiliser les ressources documentaires en relation avec les différents programmes
- 3.2 Approfondir l'étude de centres d'intérêt en fonction du cheminement scolaire de l'élève
- 3.3 Utiliser les ressources documentaires pour faire des liens entre les différentes matières et disciplines à l'étude
- Actions et ressources nécessaires à la réalisation des objectifs

4. Être un moyen d'apprentissage et de développement des habiletés d'information

- 4.1 Apprendre à utiliser les systèmes d'accès à l'information
- 4.2 Acquérir des méthodes de travail intellectuel
- 4.3 Utiliser les ressources de la bibliothèque pour répondre à ses besoins d'information
- 4.4 Utiliser et exploiter les différents médias
- 4.5 Développer l'autonomie dans la recherche, l'exploitation et la diffusion de l'information
- 4.6 Développer sa capacité d'analyse et son esprit critique face à l'information
- Actions et ressources nécessaires à la réalisation des objectifs

Introduction

Nous vous présentons dans les pages qui suivent un document de réflexion, première étape d'un processus de définition des tâches et des compétences du personnel responsable de la bibliothèque scolaire.

Ce document est le fruit d'une démarche initiée par le conseil d'administration de l'Association du personnel des services documentaires scolaires en vue de mettre en commun les visions de ses membres sur la mission et les buts de la bibliothèque scolaire, constituée en sous-comité, discutée et approuvée lors de la réunion d'octobre 1991. Nous passons maintenant à la seconde étape du processus en soumettant ce document à votre réflexion et en vous invitant à y réagir.

Nous avons adopté une démarche systématique partant de la mission attribuée à la bibliothèque scolaire pour en expliciter les buts et en dériver les objectifs généraux, rédigés en fonction des apprentissages et de l'enseignement. Pour chaque objectif général, nous avons également mis en évidence les actions et ressources nécessaires à sa réalisation, autant au niveau de l'école qu'à celui de la commission scolaire. Cette façon de procéder invite pour le moment à une lecture horizontale du document. Dans la troisième étape du processus, nous prévoyons regrouper les actions et les ressources selon un schéma fonctionnel, afin de mettre en évidence et de définir les tâches et les compétences du personnel responsable de la bibliothèque scolaire.

Nous voyons ce document comme une base de réflexion et de discussion pour les équipes éducatives des ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire lesquelles pourront l'utiliser pour définir leurs propres priorités, l'adapter à leur contexte spécifique et ainsi, se l'approprier. Il pourra servir également à sensibiliser les enseignants et les administrateurs au travail qui se fait à la bibliothèque et à son potentiel en matière d'apprentissage et d'enseignement.

Enfin nous tenons à souligner que nous considérons la bibliothèque scolaire comme un ensemble constitué de cinq dimensions interreliées, à savoir : 1) des ressources humaines adéquates; 2) un fonds multimédia à jour et correspondant aux besoins du milieu; 3) des locaux suffisamment spacieux et correctement équipés; 4) des outils d'exploitation, tels que fichiers et catalogues imprimés et, de plus en plus, informatisés; 5) des services permettant d'animer le fonds et de l'intégrer aux besoins des élèves et des enseignants.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce document et vous réitérons notre invitation à nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions.

Le groupe de travail, novembre 1991 :

Madame Jacqueline Beaulac
Bibliothécaire, responsable de la Centrale de la Commission scolaire Sainte-Croix

Madame Paulette Bernhard
 Professeure agrégée, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal

Monsieur Réal Gaudet
 Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement,
 Commission scolaire de Grandpré

Nous remercions chaleureusement madame Diane Cournoyer, de la Commission scolaire de Grandpré, pour la saisie du texte et la mise en page.

1. Participer au développement global et à la formation fondamentale de l'élève	
OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE	ACTIONS ET RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>1.1 d'exploiter les ressources documentaires pour son développement personnel</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>1.1.1 d'identifier les moyens pédagogiques visant à stimuler le développement personnel de l'élève en tenant compte des différents styles d'apprentissages</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer et d'appliquer une politique d'acquisition - de rendre disponibles les ressources documentaires variées susceptibles d'être utilisées par l'élève et l'enseignant - d'organiser les ressources documentaires pour qu'elles soient exploitables - d'aménager des locaux adéquats comprenant différentes aires de travail pour les besoins du personnel et des utilisateurs - de faire le traitement matériel et intellectuel des ressources documentaires - d'évaluer les outils d'exploitation et les services <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de coordonner l'organisation des ressources - d'élaborer un plan de développement - d'élaborer un guide de gestion - de mettre sur pied un service centralisé de traitement et de services
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>1.2 d'utiliser les ressources documentaires dans sa formation fondamentale</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de rendre disponible les ressources documentaires correspondant aux apprentissages de base - de signaler les ressources documentaires utiles aux différents apprentissages de base - de travailler en collaboration avec le personnel enseignant pour développer des activités d'apprentissage

<p>1.2.1 d'intégrer les ressources documentaires dans les apprentissages de base</p>	<p>appropriées - de permettre l'accès à diverses banques de données</p> <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de coordonner l'élaboration et la diffusion des notices bibliographiques - de favoriser la collaboration avec le personnel enseignant par l'organisation de journées pédagogiques - de faciliter l'échange et la mise en commun d'expertises variées - de permettre l'accès à des ressources
<p>Relatives aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>1.3 d'utiliser les ressources documentaires pour intégrer ses connaissances</p> <p>Relatives à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>1.3.1 d'utiliser les ressources documentaires pour permettre à l'élève de faire des liens entre ses diverses connaissances</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser les différents accès aux ressources documentaires : classification, signalisation, catalogues, fichiers, bases de données, etc. <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer les outils nécessaires et appropriés pour l'intégration des connaissances - de prévoir et d'élaborer un plan d'informatisation

<p>2. Être un lien culturel et éducatif face au patrimoine d'ici et d'ailleurs, d'hier, d'aujourd'hui et de demain</p>	
<p>OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE</p>	<p>ACTIONS ET RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE</p>
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>2.1 de découvrir les réalités du monde actuel grâce à la documentation sous toutes ses formes</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignement :</p> <p>2.1.1 d'avoir recours à des informations actuelles sur des supports diversifiés (imprimé, vidéo, informatisé)</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de disposer d'informations actuelles - de développer une collection multimédia - de développer des dossiers documentaires - de rendre disponibles les équipements nécessaires à l'utilisation des différents supports <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire la gestion et l'entretien des équipements

<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>2.2 de s'ouvrir à son milieu en utilisant la bibliothèque scolaire et municipale et leurs ressources documentaires</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>2.2.1 de planifier des activités d'apprentissages permettant l'ouverture au milieu (recherches documentaires, rencontres, visites)</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de collaborer avec d'autres institutions <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer un répertoire des ressources locales (personnes, ressources, bibliothèques, centres de documentation, archives, etc.) - de développer des catalogues collectifs
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>2.3 de développer le goût et l'habitude de lire</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>2.3.1 d'organiser des activités d'apprentissage qui donnent le goût de lire</p> <p>2.3.2 d'accomplir des activités d'apprentissage qui incitent à la lecture de différents types de documents (romans, contes, légendes, poésie, théâtre, documentaires, etc.)</p> <p>2.3.3 de réaliser des activités d'apprentissage qui entretiennent l'habitude de lire différents types de documents</p> <p>2.3.4 de présenter des livres</p> <p>2.3.5 de lire des livres d'histoires</p> <p>2.3.6 d'organiser des débats critiques</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire des enquêtes identifiant les goûts et les besoins de l'élève et de l'enseignant en matière de lecture - d'offrir des documents en fonction des goûts, des besoins et des centres d'intérêt de l'élève et de l'enseignant <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faciliter la conduite d'enquêtes et la diffusion des résultats - d'organiser des présentations de nouveautés
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>2.4 de découvrir et de connaître son patrimoine culturel</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>2.4.1 d'intégrer la connaissance du patrimoine culturel dans les activités d'apprentissage</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer un fonds documentaire relatif au patrimoine culturel d'ici et d'ailleurs, d'hier, d'aujourd'hui et de demain <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de favoriser le développement des fonds documentaires selon des critères de qualité et de quantité

<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>2.5 de développer sa culture générale</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>2.5.1 d'inciter l'élève à approfondir et à élargir ses connaissances</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de s'assurer que le fonds documentaire corresponde à l'ensemble des connaissances, - de développer une bonne collection d'ouvrages de référence - de proposer à l'élève et à l'enseignant des activités de découverte et d'approfondissement
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>2.6 d'utiliser la bibliothèque et ses ressources pour des activités de loisirs et de détente</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>2.6.1 de favoriser des activités de loisir et de détente en milieu scolaire</p> <p>2.6.2 de stimuler l'élève par l'exemple</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faciliter l'accès le plus souvent possible à la bibliothèque et aux ressources documentaires

<p>3. Être une ressource pour l'enseignement en relation avec les programmes d'études</p>	
<p>OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE</p>	<p>ACTIONS ET RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE</p>
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>3.1 d'utiliser les ressources documentaires en relation avec les différents programmes d'études</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>3.1.1 d'intégrer l'utilisation des ressources documentaires à l'application des différents programmes d'études</p> <p>3.1.2 d'enrichir les activités d'enseignement relatives aux différents programmes d'études en recourant à des ressources documentaires variées</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de participer au projet éducatif de l'école - de rendre disponibles des ressources documentaires qui répondent aux objectifs des différents programmes d'études - de rendre disponible la collection des programmes d'études et des guides pédagogiques - de participer aux réunions pédagogiques relatives aux programmes d'études <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'encourager les initiatives qui favorisent l'intégration des ressources documentaires aux programmes d'études
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>3.2 d'approfondir l'étude de centres d'intérêt en fonction</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier en collaboration avec l'enseignant les

<p>de son cheminement scolaire</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>3.2.1 d'inciter l'élève à approfondir l'étude de centres d'intérêt en fonction de son cheminement scolaire</p>	<p>centres d'intérêt de l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'offrir des références sur des sujets précis relatifs aux centres d'intérêt - de développer des ensembles multimédias répondant aux centres d'intérêt <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de collaborer avec les conseillers pédagogiques de matières - de créer et maintenir à jour une banque d'informations selon les centres d'intérêt - de diffuser l'information sur les différentes ressources disponibles à la Commission scolaire
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>3.3 d'utiliser les ressources documentaires pour faire des liens entre les différentes matières et disciplines à l'étude</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>3.3.1 de planifier des activités d'apprentissage à caractère multidisciplinaire permettant à l'élève de faire des liens entre les différentes matières</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de collaborer avec l'enseignant pour planifier des activités d'apprentissage multidisciplinaire - d'identifier et de signaler à l'enseignant les possibilités d'exploitation multidisciplinaire du fonds documentaire <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de créer et de maintenir à jour une banque d'activités multidisciplinaires

<p>4. Être un moyen d'apprentissage et de développement des habiletés d'information</p>	
<p>OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE</p>	<p>ACTIONS ET RESSOURCES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE</p>
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>4.1 d'apprendre à utiliser les systèmes d'accès à l'information</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>4.1.1 de développer des activités d'apprentissage et d'utilisation de la bibliothèque</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de collaborer avec l'enseignant pour développer des activités d'exploitation de la bibliothèque <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de coordonner le développement d'activités d'exploitation de la bibliothèque
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p>

<p>4.2 d'acquérir des méthodes de travail intellectuel</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>4.2.1 de réaliser des activités d'apprentissage permettant à l'élève d'acquérir une méthode de travail intellectuel</p>	<p>- de collaborer avec l'enseignant pour élaborer des activités d'entraînement pour l'acquisition d'une méthode de travail</p>
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>4.3 d'utiliser les ressources de la bibliothèque pour répondre à ses besoins d'information</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>4.3.1 d'inciter l'élève à utiliser les ressources documentaires pour répondre à ses besoins d'information</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer des guides d'utilisation à l'intention de l'élève - de mettre en évidence par différents moyens les sources d'information sur un ou des sujets donnés <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de coordonner l'élaboration des guides d'utilisation de la bibliothèque
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>4.4 d'utiliser et d'exploiter les différents médias disponibles</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>4.4.1 de réaliser des activités d'apprentissage permettant à l'élève d'utiliser et d'exploiter les différents médias</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de collaborer avec l'enseignant pour élaborer des activités d'apprentissage relatif à l'utilisation des différents médias - de signaler à l'enseignant la diversité des supports d'information disponibles sur un sujet donné
<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>4.5 de développer son autonomie dans la recherche, l'exploitation et la diffusion de l'information</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>4.5.1 de concevoir des activités d'apprentissage permettant à l'élève de devenir autonome</p> <p>4.5.2 d'utiliser des bases de données informatisées</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer un service de référence permettant l'individualisation des apprentissages de l'élève - de collaborer avec l'enseignant pour concevoir des activités d'apprentissage individualisé - de prévoir une utilisation flexible de la bibliothèque en rapport avec l'individualisation des apprentissages de l'élève <p>Relatives à la Commission scolaire</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'encourager les initiatives d'individualisation des apprentissages

<p>Relatifs aux apprentissages</p> <p>Permettre à l'élève :</p> <p>4.6 de développer sa capacité d'analyse et son esprit critique face à l'information</p> <p>Relatifs à l'enseignement</p> <p>Permettre à l'enseignant :</p> <p>4.6.1 d'organiser des activités d'apprentissage qui permettent à l'élève de développer son esprit critique face à l'information</p>	<p>Relatives à l'école</p> <p>Le personnel responsable devra être en mesure</p> <p>- de collaborer avec l'enseignant pour concevoir et organiser diverses activités d'apprentissage permettant à l'élève de développer son esprit critique face à l'information</p>
--	--